

# CRIIGEN

Siège : 42 rue de Lisbonne – 75008 PARIS

\*\*\*\*\*

Compte rendu de la réunion du C.A. et du C.S.  
DU COMITÉ DE RECHERCHE ET D'INFORMATION INDEPENDANTES  
SUR LE GENIE GENETIQUE  
du 14 JANVIER 2020

\*\*\*\*\*

Le 14 Janvier 2020 à 10h30,

Les membres du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique se sont réunis 42 rue de Lisbonne, 75008 Paris

Etaient présents :

... pour le Conseil d'Administration :

Arnaud APOTEKER  
Isabelle CHIVILO  
Miguel GARCIA CASAS  
André LEFEBVRE  
Dominique MERLHES  
Etienne DERVIEUX

pour le Conseil Scientifique :

Joël SPIROUX  
Christian VELOT  
Louise VANDELAC (visio-conf)

Etaient excusé(e)s :

Emilie GAILLARD  
Dominique BEROULE  
Corinne LEPAGE  
Dominique CELLIER  
Jacques ESTIENNE  
Nicolas DEFARGE  
Benoit BITEAU  
Pierre-Yves BOYER  
Colette COUSSEMENT

Etaient absent(e)s :

Michael ANTONIOU  
Alain GRIMFELD  
Marcello BUIATTI  
Pierre-Marie ROCQUE  
Pierre Henri GOUYON  
Angelika HILBECK  
Denise JOURDAN-HEMMERDINGER  
Jacques TESTART  
Robin MESNAGE  
Charles SULTAN

Présence de Guillaume de Crop en visio conférence

Secrétaire de séance : Isabelle Chivilo

Présence en visio-conférence de Aude DESSAINT et Guillaume TUMERELLE pour le point 3

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

*Chaque point a été approuvé par le Conseil d'Administration avec l'aval du Conseil Scientifique et vice et versa*

10h30 – Début de la réunion

*Thème du jour :*

1. Approbation du compte-rendu du CA/CS du 12 novembre 2019 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Représentation du CRIIGEN à l'extérieur- Discussion avec Robin de ses prises de position externes :

Point reporté en l'absence de Robin.

3. Recherche de glyphosate dans les urines des pisseurs involontaires : échange avec Aude Dessaint et Guillaume Tumerelle ( en visio conférence) – état des lieux et discussions autour du laboratoire Biocheck :

... **AUDE nous fait une synthèse.** Elle explique, d'abord, ce qui est à l'origine de la campagne des pisseurs : lorsque Guillaume et elle , allaient devant les juridictions, les juges avaient du mal à comprendre pourquoi toutes ces personnes venaient de toute la France pour faire des analyses et quels étaient leurs intérêts. Ensuite, il y a eu le procès de Privas, où le cabinet Tumerelle a proposé aux prévenus de faire des analyses d'urines pour détecter le glyphosate. A ce procès, Joël était présent comme témoin scientifique. Robin avait rédigé une attestation avec un résumé en français d'un de ses articles montrant les effets sur la santé du glyphosate. Ensuite, le cabinet Tumerelle a été sollicité par les Faucheurs de Foix pour faire des analyses afin de montrer leur intérêt à agir puis en cas de résultats positifs, de porter plainte. Les analyses ont été faites sous constat d'huissier, ce n'est pas le cabinet Tumerelle qui a sélectionné le laboratoire. Ce sont les faucheurs qui ont choisi le labo après demande de conseil auprès de *Génération Futures*, qui leur a donné les coordonnées de Biocheck (qu'ils avaient l'habitude d'utiliser) . Ces analyses ont été utilisées lors du procès de Foix, puis la décision a été prise de porter plainte.

- ... Quand il a été question de faire une campagne nationale, Aude avait conseillé de sélectionner un laboratoire français (pour avoir les comptes rendus en français) et un laboratoire non vétérinaire. Les Faucheurs ont cherché mais pas trouvé de laboratoire français avec des conditions d'envoi pratique (certains labos demandent un envoi des échantillons sous forme surgelée- ce qui n'était pas envisageable pour une grosse campagne-). Ils sont finalement restés sur le choix de Biocheck à Leipzig du fait de la facilité d'envoi, de coût).
- ... Aude a contacté par mail le Dr Marianne Reinboth qui signe les résultats des analyses faites par Biocheck, qui lui fait une réponse rassurante sur la qualité des tests. Aude a retranscrit au comité scientifique de la campagne, en disant qu'elle n'était pas compétente pour savoir si c'était suffisant ou pas. En février 2019, il y a eu une alerte de Frédéric Jacquemart qui disait que le test ELISA était correct pour connaître la présence ou non de glyphosate mais plus contestable pour le dosage précis.
- ... Aude a discuté aussi avec Yves Bertheau qui expliquait qu'il fallait faire des doublons à l'aveugle ; cela avait été validé par le comité scientifique de la campagne nationale mais ils ont manqué de fonds. Il y a eu des tests faits par des journalistes en doublons mais hors constat d'huissier, qui montraient des résultats divergents entre le labo Biocheck et celui du CHU de Limoges. Toutefois, les méthodes de conservation sont différentes (stérilisation pour Biocheck et congélation pour le labocea de Brest). Le labo du CHU de Limoges avait initialement un seuil de détection de 0.50ng/ml et là pour ces tests- là, ils sont passés à un seuil de détection de 0.05. (donc un seuil de détection inférieur à celui de Biocheck – qui est lui à 0.075).
- ... Plus de 6000 tests ont été effectués, ce qui représente un coût de 500 000 euros. La question posée à Biocheck est que soit la fiabilité des tests est démontrée soit les sommes doivent être remboursées. Yves Bertheau a fait remarquer que les techniques utilisées par Labocea et le CHU de Limoges ne sont pas des techniques officielles (sachant qu'il n'y a pas de technique de référence). ELISA est décriée, on lui préfère la chromatographie associée à la spectrométrie. La difficulté de cette technique est liée à l'extraction et dérivation avant la spectrométrie ; et cela peut entraîner des faux-négatifs ( du fait des techniques qui précèdent la spectrométrie).
- ... Questions de Etienne : 1/ Que mesure Biocheck ? seulement le glyphosate ou les métabolites comme l'AMPA ? Aude répond que le test utilise des anticorps qui sont spécifiques du glyphosate.
- ... Christian expose la crainte d'une réaction croisée avec la glycine qui est un acide aminé qui ressemble au glyphosate et se demande si l'Anticorps est à ce point spécifique qu'il ne reconnaîtrait pas la glycine. A la lecture du document qu'il a reçu de Aude, l'anticorps semblait très spécifique du glyphosate. Mais Christian n'étant pas familier avec la façon dont il présente les analyses, il avait recommandé une confirmation par un autre scientifique plus habitué à ce type d'analyse, comme Jean-paul Bourdineaud.
- ... Joël indique qu'il faut absolument les explications scientifiques de Biocheck.

- ... Réflexions de Arnaud : 1/ La réputation de Biocheck est en jeu , il faut leur réécrire et si leurs procédures ne sont pas fiables, il y a un préjudice. Ils doivent une réponse. 2/ Il faudrait peut-être voir avec François Veillerette sur la question du choix du laboratoire, sachant que la crédibilité de la campagne est en jeu, mais cela remettrait également en cause des analyses précédentes commanditées par *Génération Futures*.
- ... Guillaume Tumerelle, dit que la campagne nationale a été stoppée avant les articles critiques
- ... Miguel pose la question des réactions dans les médias, le risque que ,aux yeux du public , la campagne soit décrédibilisée . Aude répond que pour le moment la campagne nationale n'a pas publié de réaction. Guillaume pense qu'il va y avoir un CP prochainement.

#### 4. Nouvelles publications du CRIIGEN :

- ... Nouvelle étude par l'équipe de Christian dans le cadre de son projet PICRI :

- Dans la suite du projet PICRI initié en 2010 et mené avec *Génération Futures* et le CRIIGEN, il y a eu déjà 3 publications scientifiques dans des revues internationales qui ont montré la toxicité du Roundup sur un champignon du sol (champignon modèle de laboratoire utilisé ici comme un baromètre de la santé des sols). C'est un champignon de surface : il est donc exposé aux doses réellement pulvérisées. Toujours dans le cadre de ce projet, il avait été montré que, à des doses agricoles et à des doses très inférieures à celles-ci , il y avait des effets métaboliques et morphologiques très importants sur ce champignon . La question était alors de savoir si à la dose NOAEL pour les effets macroscopiques – dose maximale pour laquelle il n'y a aucun effet observable extérieur),il y avait encore ou non des effets moléculaires et microscopiques. L'idée étant de savoir si le principe d'équivalence en substance, sur lequel repose l'évaluation des OGM agricoles, et qui ne tient pas compte des résidus de pesticides accumulés dans les plantes rendues tolérantes à des herbicides, est acceptable lorsqu'il est appliqué à ces plantes. En 2017, l'équipe avait publié une première étude moléculaire, avec une technique appelée protéomique, qui permet de voir les effets moléculaires et métaboliques au niveau de l'ensemble des protéines. L'étude, cette fois ci, utilise une autre technique, la transcriptomique qui analyse l'expression de l'ensemble des gènes du champignon. Sur les 11000 gènes du champignon, il y a 1800 gènes qui sont perturbés provoquant des effets sur le métabolisme respiratoire, sur la synthèse des protéines, sur le métabolisme des antibiotiques, l'ensemble du métabolisme de réponse au stress

etc.. ) . Toutes ces études remettent donc en question le principe d'équivalence en substance : l'absence d'effets macroscopiques ( condition de tolérance apparente) ne signifie pas absence d'effets moléculaires.

... **2<sup>ème</sup> publication du CRIIGEN :**

- L'URML PACA a décidé de faire un guide à destination des médecins sur les perturbateurs endocriniens, guide auquel a participé Christian (sur la partie épigénétique) et Joël sur la partie pesticides, en tant que Président et Président du Conseil scientifique du CRIIGEN. Joël a également participé à la relecture globale et supervisé la publication générale. Ce guide sera diffusé par les URPS auprès des médecins qui en feront la demande. L'intérêt de ce guide est qu'il y a une partie scientifique mais aussi une partie pratique qui va permettre aux médecins de donner des conseils concrets à leurs patients. La publication est sortie le 07 janvier. Les médecins pourront en commander un exemplaire et pourront télécharger le PDF.
  
- Christian revient sur **l'article transdisciplinaire CRIIGEN** traitant de l'expertise (dans lequel il est fait un diagnostic du système d'évaluation actuel des ogm et pesticides, avec des propositions concrètes pour l'améliorer). Cet article inclut des aspects juridiques, scientifiques et sociétaux. Les coauteurs sont Emilie Gaillard, Corinne Lepage, Jacques Testart, Jean-Paul Bourdineaud, Joël Spiroux, Christian Vélot. Cela a été un gros travail de synthèse réalisé par Christian et Joël, d'autant plus que certaines contributions étaient absentes, d'autres partielles et en français. La compilation finale a été envoyée à tous les co-auteurs. La publication finale devrait être soumise à un journal international avant fin février.

## 5. Actualités pesticides :

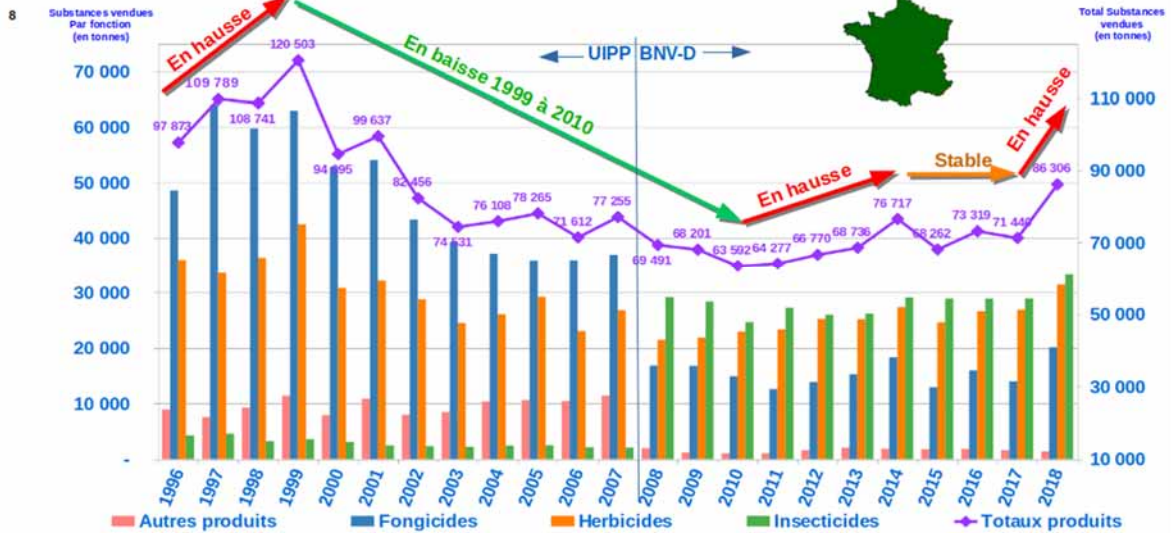
... **Augmentation des quantités de pesticides pulvérisés en France et distances de pulvérisation :**

- Il y a eu une augmentation de 24% entre 2017 et 2018 des quantités de pesticides utilisés malgré le plan Eco-phyto 2008 alors que l'utilisation des pesticides par les particuliers a été nettement diminuée.
- ETIENNE nous expose les chiffres de la BNV-d (2018) qui montrent que l'on est passé pour une moyenne de 69T de 2008 à 2017 à 86T en 2018 de produits pesticides, soit une augmentation de 25%. Pour le glyphosate, l'achat de substance a augmenté de 2017 à 2018 de 12% (de 8T à 9T de glyphosate –

principe actif du pesticide seul (et non pas des formulations complètes de toutes les substances et co-formulants contenus dans tous les produits pesticides contenant du glyphosate). Vu que les produits sont plus puissants, il devrait y avoir une diminution des quantités de pesticides, or c'est le contraire qui se passe.

- Guillaume précise que cela peut être expliqué par le fait que les exploitants achètent en prévision de l'interdiction et donc stockent.
- André explique que les herbicides à base de glyphosate sont utilisés non seulement entre 2 récoltes mais aussi sur les récoltes à cause des adventices résistantes qui ont poussé ; c'est un détournement d'usage du produit
- Etienne : Les ventes c'est ce qui est acheté par le distributeur et les achats, c'est ce qui est acheté par l'utilisateur final. Les chiffres exprimés ci-dessus, ce sont les achats c'est-à-dire ce qui est acheté par l'utilisateur. Il peut y avoir du stockage à 2 niveaux, au niveau du distributeur et au niveau de l'agriculteur. Les chiffres de ventes (ce qui est acheté par le distributeur) sont bien supérieurs aux achats par les agriculteurs. Joël explique que les agriculteurs ne peuvent pas acheter comme ils veulent, la quantité d'achat est proportionnelle à la superficie de la culture.
- André explique que l'augmentation des achats des herbicides à base de glyphosate est d'autant plus « étonnante » qu'il y a une augmentation des surfaces en agriculture biologique et donc une diminution des surfaces en agriculture conventionnelle. Ce que l'on ne sait pas bien par contre, c'est la quantité d'HBG achetée par les forestiers, qui utilisent de plus en plus de pesticides dans les forêts. Dans les chiffres donnés ci-dessus, quelle est l'incidence de l'utilisation forestière des HBG.
- Etienne explique qu'il y a 2 substances qui sont utilisées en majorité, le glyphosate et le prosulfocarbe (Herbicide de contact de la famille des thiocarbamates) . Les agriculteurs utilisent du prosulfocarbe entre les cultures pour enlever les adventices. Les achats de prosulfocarbe entre 2017 et 2018 ont augmenté de 26% alors que ceux des HBG ont augmenté de 12%. On devrait s'intéresser aussi au prosulfocarbe. Des tests ont été faits sur l'eau, on s'est aperçu que l'ARS ne testait pas les métabolites mais seulement la substance dite active. Soixante quinze % des pesticides achetés représentent 5 substances. Joël précise que, les co-formulants et les métabolites des substances actives et des co-formulants ne sont pas dosés ni testés.

## VENTES DE SUBSTANCES PESTICIDES EN MÉTROPOLÉ



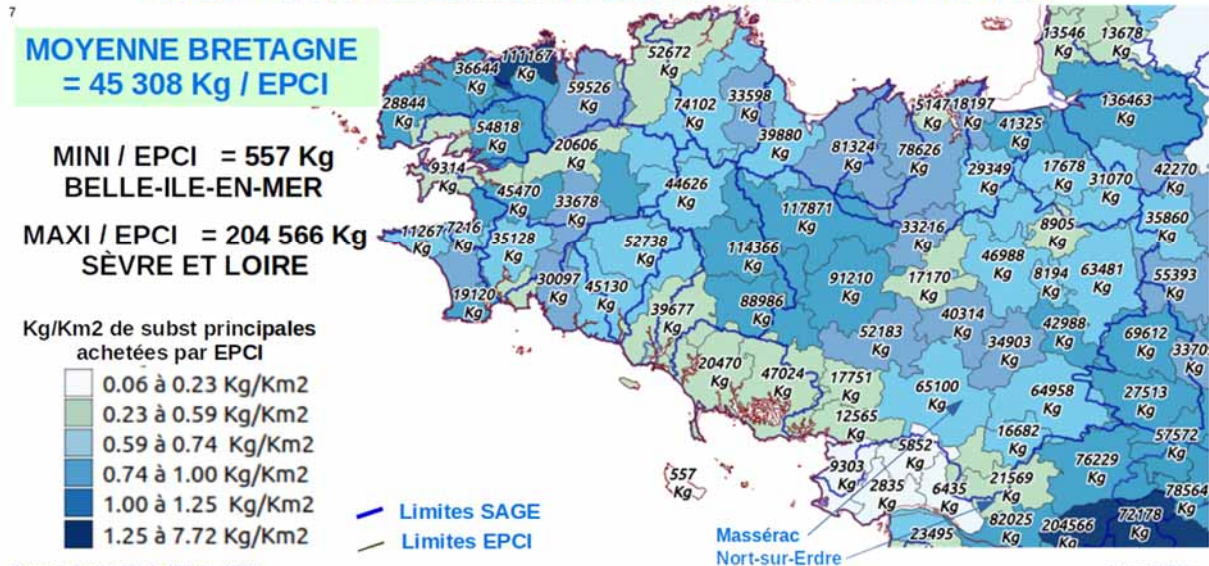
**EN 2018, LES VENTES DE PESTICIDES ONT AUGMENTÉ DE 24 % MALGRÉ LES PLANS « ECOPHYTO » !**

Sources : UIPP : Traitements SoeS de 1996 à 2007 ; BNV-D : de 2008 à 2018

Groupe BigData

Les achats de substances chimiques pour « protéger » les cultures augmentent vertigineusement en 2018. Les 2 herbicides ( glyphosate et prosulfocarbe ) sont achetés en quantités équivalentes. Le prosulfocarbe est très volatile et peut avoir des effets sur d'autres cultures à des distances de plusieurs kms.

## BRETAGNE - QUANTITÉS / EPCI : 2018 - SUBSTANCES PRINCIPALES ACHETÉES



Sources : Banque BNV-D, BDCarto, INSEE

Groupe BigData


En 2018, en Bretagne, la moyenne de substances pesticides achetées tourne autour de 45 tonnes par Etablissement Public de Coopération Intercommunale ( EPCI)

Pour atteindre un Zéro-Phyto en 4 ans, il faudrait réguler les ventes par quotas ou par taxes ; c'est-à-dire faire diminuer les achats de 12 tonnes par an en moyenne sur tous les EPCI bretons



## DÉGRADATION DES SUBSTANCES PRINCIPALES EN MÉTABOLITES. Toutes les substances ne sont pas toujours recherchées par l'ARS

16

SUBSTANCES PRINCIPALES	EXEMPLES DE MÉTABOLITES CORRESPONDANTS
<p>Chloromequat chlorure Chlorothalonil Dazomet Dimethenamide-P Folpel Fosetyl-aluminium Glyphosate Mancozebe Mesotrione Metam-sodium Pendimethalonil Prosulfocarbe S-metolachlore Tébuconazole</p>	<p>Chlorure de choline SDS3701, SDS19221, SDS46851, SDS47523, SDS47525, SDS47524 2,4-diméthyl-1,2,4-thiadiazolidine-5-thione, Formaldéhyde, TDL-S M23 dérivé oxalamide, M27 dérivé sulfonate, M31, M9 Phtalamicacid, Phtalicacid, Phtalimide</p> <p>AMPA, aminométhylphosphonicacid, phosphaglycine</p> <p>MNBA, AMBA M455H001, M455H033 M455H001, 2,6 Dinitro 3,4 diméthym aniline Prosulfocarbe sulfoxide ESA et EXO-metolachlore 1.2.4 Triazole</p>
<p>Recherché par l'ARS - Avec étalon Pas recherché par l'ARS - Avec étalon Pas recherché par l'ARS - Sans étalon</p>	<p>Liste substances et métabolites : Cliquez </p>

Source : BRGM

Groupe BigData

**Les Agences Régionales de Santé (ARS) ne disposent pas de tous les étalons ( signatures qui permettent de reconnaître des substances chimiques en laboratoire) nécessaires aux mesures de pesticides dans l'eau potable.**

**Les ARS ne recherchent pas tous les métabolites ( substances dégradées des substances chimiques achetées) qui se trouvent dans l'eau potable distribuée aux robinets.**

**Résultat : les effets toxiques ( effet cocktail ou cumulatif ) à long terme sur la santé ne sont et ne peuvent pas être évalués ni par l'ARS ni par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail ( Anses).**

- Les distances de pulvérisation décidées par le gouvernement sont une arnaque ( 5m.10m voire 20 m pour les pesticides particulièrement dangereux ). Corinne fait un recours avec les maires anti pesticides sur le sujet. Le CRIIGEN peut également faire un recours contre cette décision.
- Il est décidé d'écrire un CP qui fait la synthèse de ces informations et dans lequel le CRIIGEN s'inquiète de la politique désastreuse de notre gouvernement en matière de pesticides, en total décalage par rapport aux annonces et aux promesses. Etienne fait le premier jet.

... **Action des maires de contre l'arrêté du 29 décembre 2019 :**

- Arnaud explique que le collectif des maires s'est récemment constitué en association. Arnaud (vu qu'il est salarié de Justice Pesticides) s'abstient sur la



décision du CRIIGEN d'entamer un recours. Il indique que d'autres associations réfléchissent à un recours ( Agir pour l'environnement ) .

- Etienne a été contacté par le maire de Saint Gondran Philippe Maubé (juste au-dessus de la commune de Langouet ) qui lui a demandé des informations sur les chiffres des achats de pesticides, ceci à la demande d'un collectif de victimes de pesticides.
- On convient de voir avec Corinne sur la possibilité que le CRIIGEN se joigne au collectif de soutien aux victimes de pesticides de l'ouest pour déposer le recours ou si le CRIIGEN pose un recours tout seul.

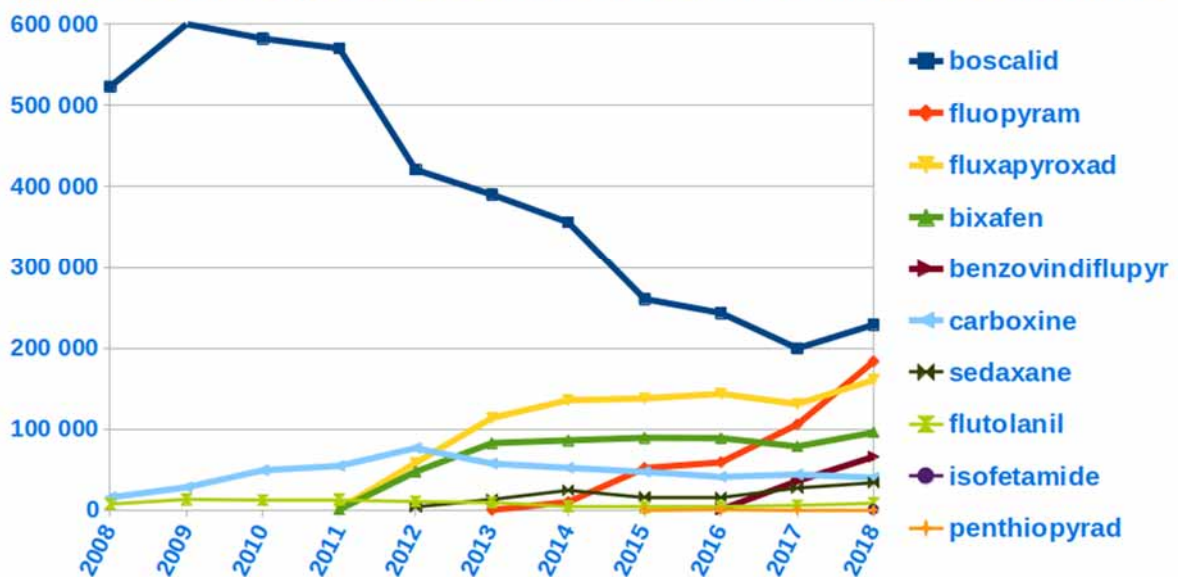
... Les SDHI :

- Joël revient sur l'historique ; les SDHI sont depuis longtemps sur le marché (années 1980) . Il y a une modification du classement des pesticides. Avant les pesticides étaient classés selon leur mode d'action (insecticides, herbicides etc..), puis classés en famille (carbamates etc ) et maintenant le classement se fait selon les mécanismes biomoléculaires. On en parle plus aussi du fait qu'ils sont de plus en plus utilisés dans l'agriculture ; leur utilisation a récemment explosé.
- Christian explique que les SDHI sont des inhibiteurs d'une enzyme clé de la respiration cellulaire : la succinate déshydrogénase ( SDH) . Les SDHI sont utilisés comme fongicides, alors que la SDH est une enzyme très conservée dans tout le monde du vivant, incluant l'espèce humaine. Un scientifique Pierre Rustin, spécialiste de la respiration cellulaire alerte sur les effets non cibles, et notamment sur les cellules humaines des SDHI. Sa dernière publication montre que, sur des cellules humaines en culture aux doses inférieures à l'usage agricole, les effets sont extrêmement importants. Pierre Rustin est un scientifique incontesté et son étude dans PLOS One de 2019 est reconnue comme excellente par les spécialistes du sujet. Il y a eu plusieurs alertes lancées par des scientifiques et des médecins depuis 2017. L'ANSES n'en a eu cure. Un appel dans Le Monde a été publié fin 2019. Beaucoup de scientifiques et de médecins ayant été frustrés de ne pas avoir pu signer cet appel (car ils n'en avaient pas été informés), un nouvel appel va être publié dans Le Monde (22/01/2020) pour demander le retrait de la mise sur le marché des SDHI. Des membres (scientifiques et médecins) du CRIIGEN sont signataires.
- Joël explique qu'il y a un inhibiteur qui est très utilisé en France, c'est l'Inhibiteur de l'acéto lactate synthétase (ALS) pour faire des OGM cachés , (colza et tournesols VrTh (variétés rendues tolérantes à des herbicides) largement cultivés en France . L'ALS n'existe pas chez les humains mais elle est présente dans les micro-organismes, qui vivent notamment dans l'intestin. Des publications

sortent sur les effets du glyphosate sur le micro-biote intestinal, en raison de l'inhibition de l'EPSPS des micro-organismes intestinaux.

- A propos des SDHI, on a relayé l'article de Pierre Rustin sur notre site internet avec la traduction en français et des fiches didactiques qu'il a fournies afin que l'étude soit accessible au grand public. Au vu des qualités de Pierre Rustin, il serait bien qu'il rejoigne le CRIIGEN.
- Etienne : à partir des données que l'on trouve dans la Base Nationale des Ventes distributeurs (BNV-d), il y a 12 substances SDHI approuvées par l'Europe : benzovindiflupyr, bixafen, boscalid, carboxine, fluopyram, flutolanil, fluxapyroxad, isofetamid, isopirazam, penthiopyrad, penflufen, sedaxa.

### QUANTITÉS (Kg) SDHI ACHETÉS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



- Arnaud nous donne 2 bonnes nouvelles concernant les pesticides dans l'UE : fin 2019 le chlorpyrifos a été interdit (il est encore utilisé aux USA malgré les dangers connus ( avec des dommages sur le cerveau des enfants ) et un 4<sup>ème</sup> nicotinoïde vient d'être interdit dans l'UE le Thioclopride

### 6. Situation au Canada et actualités du CREPPA ( Collectif de recherche écosanté sur les pesticides , les politiques et alternatives) :

- Malgré le retard au Canada par rapport à l'Europe, les choses ont beaucoup évolué depuis quelques années, en particulier du côté du débat public, dans les médias : la situation évolue lentement. Il y a un développement de l'agriculture urbaine et bio ( qui reste marginal) . Au Canada, les revendications pour s'opposer à la reconduction du glyphosate, ont été balayées par l'ARLA . l'ALRA exige que les compagnies paient si le délai pour faire les analyses est dépassé. Les liens avec les industriels sont toujours plus importants.
- Les ventes de pesticides et notamment d'herbicides à base de glyphosate (HBG) sont beaucoup plus élevées au Canada et au Québec qu'en France. En 2014, le Canada, comptait, 6866 pesticides, dont 1000 nouveaux homologués entre 2008 et 2014 (Santé Canada, 2017a, 2011) et il en comptait 7416 en 2017.
- Les ventes totales de pesticides calculées sur la base des ingrédients actifs (i.a.) kg. étaient en 2014, de 101 millions de kg, soit 101 milles tonnes (i.a.) (Santé Canada, 2017a, p.2) pour passer en 2017 à 132 135 115 Kg i.a. soit plus de 132 milles tonnes i.a.. Si on se fie au tableau des ventes de pesticides en France de l'UIPP 2018, présenté en annexe du PV, le tonnage global en France métropole pour 2017 était 71, 449 tonnes i.a pour atteindre 86, 306tonnes i.a. en 2018.
- Depuis 2008, 10 ingrédients actifs seulement, dont le glyphosate trônant en toute première place, constituent l'essentiel des ventes de pesticides, soit 66 % des 101 millions de kg. d'ingrédients actifs (i.a.) soit 101 milles tonnes en 2014 (Santé Canada, 2017a, p.2), pour atteindre en 2017, 93.830 052 kg i.a. sur un total de 132 135 115 Kg i.a.
- À lui seul, l'ingrédient actif glyphosate représente plus de 50,000,000 kg i.a. de tous les pesticides vendus en 2017, mais les instances publiques toujours aussi transparentes, ne nous disent pas combien de plus... Donc impossible de calculer la montée des autres herbicides type 2-4,D, Dicamba et autres... Comme le principe actif, compte pour environ 40% de la formulation commerciale, les impacts environnementaux et sanitaires des pesticides ne devraient-ils pas être calculés sur les épandages des formulations, ce qui devrait plus que doubler les estimations pour en arriver en 2017 à plus de 264,000 tonnes de formulations commerciales de pesticides épandus au Canada dont plus de 100,000 tonnes d'herbicides à base de glyphosate ? Rappelons en outre que le POEA, interdit en Europe depuis 2016, est autorisé jusqu'à hauteur de 20 % de la formulation d'herbicide à base de glyphosate.
- Au Québec, les ventes d'HBG ont augmenté de 60 % entre 2006 et 2015, pour constituer alors 44.2 % des ventes de tous les pesticides agricoles soit 1 655 422 kg i.a. ou 1655,4 tonnes (MDDELCC, 2017, Milieu agricole et annexe 1), ce qui explique qu'ajoutés aux autres usages, les HBG constituent plus de la moitié des pesticides au Québec. Les stratégies gouvernementales des 25 dernières années pour réduire les usages et les impacts sanitaires et environnementaux des pesticides se sont soldés par de cuisants échecs soulignait déjà, en 2016, le

Vérificateur général du Québec (Leclerc, 2016). Depuis lors, les HBG qui constituent plus de 50% de l'ensemble des pesticides au Québec, ont été totalement exclus de la stratégie phytosanitaire, exclus également de la Stratégie québécoise de réduction des pesticides 2015-2018 (MDDLECC, 2015) et n'ont même pas été évoqués dans les recommandations de la commission parlementaire sur les pesticides 2019-2020. On peut retrouver ces données notamment dans l'Article Bacon, Vandelac et Petrie, 2018.

- Il est vrai que l'un des principaux outils de référence des acteurs de la santé publique, de l'environnement et de l'agriculture, SAgE pesticides, n'a pas été mis à jour, en ce qui concerne les herbicides à base de glyphosate, depuis plus de 15 ans... Compte tenu des intérêts économiques en jeu, tant pour les firmes de pesticides et d'OGM (maïs, soya et canola) que pour toutes les chaînes de la production, des distributeurs à une grande partie des agronomes, on comprend pourquoi Santé Canada et notamment l'ARLA a reconduit en 2017, sans tenir compte de la publication de 2015 du CIRC, les HBG pour 15 ans soit jusqu'en 2032. On comprend aussi pourquoi la dizaine d'avis d'opposition à ce renouvellement a été balayée du revers de la main. Actuellement l'ARLA modifie ses modalités d'homologation, pour faire payer une partie du travail d'analyse par les industriels, un travail limité à un délais serré, après lequel les firmes peuvent être remboursées, ne permettant guère de prendre en compte la littérature scientifique sur ces nouvelles formulations....
- Dans ce contexte, même si les media couvrent davantage ces dossiers, et que le public y accorde beaucoup plus d'intérêt, le Canada fait tout, de concert avec les États-Unis, pour attaquer le principe de précaution en Europe afin de pouvoir exporter des produits contenant des résidus de pesticides CMR et PE au-delà des normes autorisées par l'Europe. Il est vrai que le Rapport Barton proposait au Canada de devenir le second producteur alimentaire mondial après les États-Unis. Monsieur Barton est désormais ambassadeur du Canada en Chine.
- Nouvelles à propos du CREPPA : Le Collectif de recherche écosanté sur les pesticides, les politiques et les alternatives, le CREPPA, créé il y a 3 ans et regroupant une vingtaine de chercheurs-es de tous les horizons et plusieurs ONG a largement centré ses travaux sur les HBG et s'oriente désormais entre autres sur les systèmes alimentaires à l'horizon de 2040. .
- Le CREPPA a déposé à l'automne 2 demandes de subvention au CRSH. La 1<sup>ère</sup> avec ETC Group et IPES FOOD sur l'agriculture 4.0 : c'est l'introduction de la haute technologie ( robots, drones , IA ) qui entraine une mainmise des compagnies des biotechnologies. Les agriculteurs disent de fait qu'ils vont faire de l'agriculture de précision , entraînant un surendettement par l'achat de matériel hyper-sophistiqué où l'ensemble des informations est contrôlé par les vendeurs. On passe de l'appropriation des semences à l'appropriation de l'information. Malheureusement elle vient d'être refusée. 2/La 2eme demande de subvention

en attente de résultats, avec des spécialistes de l'économie du secteur pharmaceutique et des journalistes d'enquête sur les similitudes des discours et des stratégies de recherche et de mise en marché des géants des secteurs pharmaceutiques et ceux des pesticides.

- Louise vérifiera s'il est possible de diffuser les DVD des conférences du CRIIGEN au Québec.
- Christian demande si le débat que l'on a en France sur les SDHI et les distances de pulvérisation a lieu au Canada. Louise répond que le débat sur les SDHI est très peu présent à sa connaissance et que la question des distances de pulvérisation est limitée compte tenu de l'organisation spatiale de l'agriculture où la proximité avec les zones peuplées est beaucoup moins marquée qu'en France
- Joël demande où en est la santé publique au Canada : Louise souligne qu'un travail de recherche a été amorcé au sein du CREPPA avec une étudiante, Mia Sarrazin pour faire reconnaître certaines pathologies liées aux pesticides (hémopathies malignes, parkinson) à titre de maladies professionnelles. Une association de victimes des pesticides est en voie de création. Par ailleurs CAPE/ACME, association canadienne des médecins pour l'environnement fait un excellent travail sur le sujet
- En s'inspirant de la situation française Arnaud indique qu'il y a aux USA, au Canada et au Québec des utilisateurs de Roundup malades (lymphomes non hodgkiniens) qui attaquent en justice Bayer/Monsanto. Aux USA plus de 42,700 personnes et 1500 personnes au Canada.
- Etienne demande si au Canada le Prosulfocarbe est utilisé. Louise vérifiera.
- Nous sommes impressionnés par les activités de demandes de subvention de Louise. Christian demande quel est le pourcentage de succès : réponse 2/3 de réussite, mais souvent ce sont des petits montants. Actuellement, une subvention d'équipe de 4 ans FQRSC, une autre sur 3 ans d'Environnement Canada sur les impacts des pesticides sur l'eau en région de grandes cultures OGM ; une d'un an CRSH avec ETC Group, 3 minuscules viennent de se terminer et une demande en attente de réponse. Louise explique que ces budgets servent notamment à payer une agente de recherche Marie-Hélène Bacon qui travaille de concert sur ces demandes et s'occupe également de coordination et d'administration.

## 7. Points administratifs :

### ... Situation financière :

Dominique précise que la situation est saine. Le CRIIGEN connaît des rentrées d'argent à travers les conférences, la vente des DVD, les dons et les études coordonnées par Joël dans

le cadre des colloques médicaux qu'il co-organise. En caisse, 160 000 euros ( environ 42000 sur un compte, 93 000 sur un 2<sup>nd</sup> , et 32500 sur le livret A ) . Pas encore de nouvelles du cabinet Reflex expertise

... **Dons et reçus fiscaux** :

- Guillaume donne les infos sur le compte Leetchi ( il doit rester environ 2000 euros dessus )
- Il y a eu pas mal de dons en chèques (en réaction à la lettre d'infos)
- Après avoir relu les textes, les cotisations sont hors exemption d'impôts mais ça dépend de l'affectation de la somme correspondante (si l'affectation va à l'objet de l'association, elles donnent droit à déduction fiscale) . André dit que les écritures comptables doivent être passées dans le compte d'exploitation avec affectation à l'objet de l'association donc les activités de recherche ( dans celles-ci , 10% vont au budget de fonctionnement ) Dans l'objet de l'association, il y a aussi la défense avec les recours . Il sera noté que les dons et cotisations ne seront pas affectés au fonctionnement mais à l'objet de l'association.
- On ajoute que les budgets recherche sont en comptabilité analytique.
- Isabelle souhaite une précision sur ce qui est affecté au budget fonctionnement ? André explique qu'il avait été noté que, à chaque étude de recherche, un % du financement est attribué au fonctionnement. Et une partie vient des subventions (comme Lea Nature). La vente des DVD va pouvoir contribuer au budget de fonctionnement.
- A propos des dons, beaucoup de gens ayant fait des dons en 2019 n'ont pas encore reçu de reçus fiscaux. Christian a pris la charge momentanément de les envoyer. Pour ces reçus fiscaux, Guillaume propose de repartir sur une nouvelle nomenclature (année-mois-jour-type-somme) . André dit qu'il faut avoir les extraits de compte et l'extrait des dons Leetchi , les reçus fiscaux doivent être faits d'après les extraits de compte. Yome explique que Leetchi n'émet pas de reçu fiscal automatique mais peut générer un tableau de bord de tous les donateurs (pièce comptable). Miguel précise que, dans les associations, par défaut, les reçus fiscaux sont émis en fin d'année mais ce n'est pas une obligation ; l'idéal étant que le reçu fiscal soit émis dès la réception du don. Il y a sur Leetchi la possibilité suite à un don de remercier automatiquement le donateur. On opte pour créer un nouveau compte Leetchi ou autre pour repartir à zéro avec tous les paramètres simplifiant la gestion de la cagnotte et surtout l'émission automatique des reçus fiscaux. Il ne restera donc à émettre et envoyer manuellement que ceux correspondant à des dons par virement ou chèque.

... **Autres infos concernant la trésorerie :**

- Etienne explique qu'il faut établir une comptabilité analytique, cette comptabilité est actuellement gérée par le cabinet comptable.
- Dominique annonce que, débordé au niveau personnel et professionnel, il ne pourra plus assumer son rôle de trésorier et qu'il démissionnera lors de la prochaine AG, en transférant la charge à André qui assurera la transition (avant son propre départ à 71ans (donc à l'AG de 2021). André propose qu'Etienne prenne le poste de trésorier adjoint avec qui il préparera la comptabilité analytique et qu'Etienne prenne le poste de trésorier dès la prochaine AG pour ne pas avoir de changement de signature au niveau de la banque. André restera le trésorier adjoint jusqu'en 2021.

... **Contrôle URSSAF :**

Il a fallu retrouver tous les éléments nécessaires pour le cabinet Renard pour l'année 2017.

Il manque la carte grise de la voiture d'André, celle de Charles Sultan et celle de Janlou Chaput. Il a fallu recontacter Frédérique pour avoir différents éléments dont son loyer (vu qu'elle était en télétravail). Tous les documents devaient normalement arriver le 08 janvier au cabinet Reflex Expertise qui a envoyé la majeure partie des documents.

... **Sécurisation des adresses, codes d'accès divers : par Guillaume.**

- Guillaume a modifié toutes les boîtes mails. On a du mal à comprendre la pertinence de l'existence de toutes ces boîtes mails différentes (9 boîtes mails !). Nous sommes maintenant 5 personnes à connaître les mots de passe de ces différentes boîtes mail. Il va falloir faire du tri progressivement et surtout créer une série de boîtes mail en cohérence avec le nom du site internet ([presse@criigen.org](mailto:presse@criigen.org), [adhésions@criigen.org](mailto:adhésions@criigen.org) etc).
- Guillaume a joint le gestionnaire des boîtes mails pour voir comment on peut trier et supprimer plus tard les boîtes quand on aura récupéré toutes les infos qui pourraient y être. On va voir aussi avec Deborah pour voir si c'est possible de générer une adresse .org au sein de notre site CRIIGEN.
- Etienne, après le piratage de sa boîte mail, a créé une adresse chez Protonmail, cryptée. Dont il explique un peu les paramètres. Ça coûte une centaine d'euros par an.



... **Emploi de Guillaume (contrat etc..)**

- Avant le 1<sup>er</sup> février, nous aurons une réunion virtuelle à distance entre Christian, Joël, Isabelle, Colette, André, Etienne et Dominique M et Miguel) pour établir une fiche de poste précise pour Guillaume. La date est fixée au 27/01 à 20h.

**8. Point d'étape sur les DVD Criigen :**

- Guillaume nous donne les chiffres des ventes de DVD : à peu près 700 DVD vendus ce qui fait 6736 euros dont 50% vont au CRIIGEN et 50% est divisé en droits d'auteur pour le conférencier 20%, paiement des réalisateurs (Jean Luc et Guillaume – 15% chacun par DVD vendus) .
- Etienne explique qu'il faut un arrêté du bilan comptable avec le poste DVD en recettes et dépenses. Pour cela, il faut fournir le bilan des DVD vendus au 31/12/2019.

**9. Point sur les relations avec Léa Nature :**

- Joël revient sur les difficultés à joindre la directrice de Léa Nature qui sont liés semble-t-il au fait que Marina est absolument débordée. Donc Joël va la recontacter..

**10. Discussion sur le rattachement du CRIIREG :**

Le point est reporté au prochain en l'absence de Corinne.

La séance est levée à 14h30